

CHARTE ESG

En tant que société de gestion de portefeuille spécialisée dans l'accompagnement de PME françaises et européennes dans leur développement, nous avons développé la conviction que la prise en compte de critères extra financiers dans le cadre de notre organisation interne et de notre politique d'investissement peut être déterminante dans une logique de création de valeur durable.

A ce titre, Inter Invest Capital a décidé de mettre en place des processus destinés à favoriser le respect de principes ESG dans le cadre de sa mission.

1 ENGAGEMENT

Inter Invest Capital s'engage à prendre en compte les trois dimensions de l'ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans le cadre de sa politique d'investissement, de suivi des participations ainsi que dans sa communication avec ses investisseurs.

1.1 POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

La prise en compte de critères ESG dans notre politique d'investissement s'applique à l'ensemble de notre processus d'investissement : de l'identification et l'analyse préliminaire des opportunités d'investissement jusqu'à la décision d'investissement finale.

Nous nous engageons à appliquer de façon systématique des filtres lors de la revue préliminaire des opportunités d'investissement visant à exclure certains secteurs d'activité comme la vente d'armement, le tabac et la pornographie ou contrevenant aux normes ou conventions internationales : violation des droits humains, travail des enfants, corruption, non-respect des normes environnementales.

Au-delà des critères financiers, l'analyse préalable à toute décision d'investissement intègre une grille relative aux trois dimensions de l'ESG (due diligence ESG). Cette analyse sera jointe aux dossiers présentés au comité d'investissement d'Inter Invest Capital qui en tiendra compte lors de sa décision.

Par ailleurs, les pactes d'actionnaires qui seront signés avec nos partenaires au capital des sociétés de notre portefeuille intégreront une clause ESG.

1.2 SUIVI DES PARTICIPATIONS

Inter Invest Capital s'engage à accompagner les dirigeants des sociétés du portefeuille dans la mise en place de bonnes pratiques ESG.

Un questionnaire ESG élaboré par Inter Invest Capital sera transmis chaque année aux sociétés en portefeuille afin qu'elles le complètent. Les résultats de ces questionnaires permettront à Inter Invest Capital de suivre la mise en place des bonnes pratiques et d'identifier des axes d'amélioration possible.

1.3 COMMUNICATION

Nous nous engageons à communiquer de façon transparente à nos investisseurs la prise en compte de l'ESG dans notre politique d'investissement.

2 ADHESION AUX PRI ET AUX CHARTES FRANCE INVEST ET SISTA

2.1 PRINCIPLES FOR RESPONSIBLE INVESTMENTS

Inter Invest Capital est signataire PRI (Principles for Responsible Investment) depuis juillet 2020. A ce titre nous sommes engagés à en respecter les 6 principes :

- Nous prendrons en compte les questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissements
- Nous serons des investisseurs actifs et prendrons en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires
- Nous demanderons aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les questions ESG.
- Nous favoriserons l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs.
- Nous travaillerons ensemble pour accroître notre efficacité dans l'application des Principes.
- Nous rendrons compte individuellement de nos activités et de nos progrès dans l'application des Principes

2.2 CHARTE FRANCE INVEST

Inter Invest Capital est signataire depuis février 2021 de la Charte d'Engagements des Investisseurs pour la Croissance de France Invest qui définit les 16 engagements mis en place pour répondre aux enjeux économiques, sociaux et humains, environnementaux et de bonne gouvernance sur lesquelles les sociétés de capital investissement ont une influence.

2.3 CHARTE SISTA

En tant que signataire depuis juillet 2020 de la charte SISTA, aux côtés d'autres sociétés de gestion et investisseurs institutionnels, Inter Invest Capital souhaite apporter sa contribution à une plus grande mixité dans l'économie numérique.

Nous nous engageons à respecter 3 objectifs définis par le collectif composé de 22 femmes entrepreneures, dirigeantes et investisseurs : féminiser les équipes d'investissement, féminiser le deal flow, et inciter les fonds d'investissement à allouer plus de fonds à des sociétés dirigées par des femmes.

3 ORGANISATION INTERNE

L'engagement d'Inter Invest Capital en faveur de la prise en compte de critères ESG est soutenu par son comité exécutif.

Une organisation dédiée a été mise en place afin de répondre aux exigences relatives à l'application et à la diffusion de bonnes pratiques au sein d'Inter Invest Capital et des sociétés en portefeuille :

- Un Directeur/Associé en charge de l'ESG de manière transverse au sein de la société de gestion de portefeuille ;
- Un suivi annuel par le comité exécutif des actions mises en place en interne et dans les sociétés en portefeuille ;
- Une logique d'amélioration continue des bonnes pratiques et de leur promotion au sein de notre écosystème.